

MAIL ROOM  
SALLE DE COURRIER

2015 JUN -9 A 10: 27

NEB/ONE

Vaudreuil-Dorion, le 14 mai 2015

Monsieur Peter Watson  
Président  
Office national de l'énergie  
444, Seventh Ave. SW  
Calgary, AB  
T2P 0X8

**Objet : Résolution 15-04-22-30 – Essais hydrostatiques sur la ligne 9B**

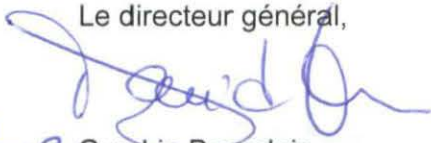
---

Monsieur le Président,

Vous trouverez en pièce jointe un extrait de la résolution 15-04-22-30 adoptée à la séance ordinaire du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 22 avril dernier concernant une demande pour des essais hydrostatiques sur la ligne 9B en lien avec le projet d'Enbridge.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général,

  
POUR Guy-Lin Beaudoin

GLB/nl

p. j. (1)

Extrait de la résolution numéro 15-04-22-30 de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 22 avril 2015 à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de Coteau-du-Lac, Guy Jasmin, le maire d'Hudson, Ed Prévost, le maire des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse des Coteaux, Denise Godin Dostie, le maire de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach, le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le maire de Saint-Clet, Daniel Beaupré, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Gisèle Fournier, la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte, le maire de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, le représentant de Très-Saint-Rédempteur, Alexandre Zalac, le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs le directeur général, Guy-Lin Beaudoin, le greffier, David Morin, le conseiller en communication, Simon Richard et madame la directrice générale adjointe, Mylène Blais.

Est absent, le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust.

#### **ESSAIS HYDROSTATIQUES SUR LA LIGNE 9B : DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT que le 6 mars 2014, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a émis l'ordonnance XO-E101-003-2014 afin d'approuver le projet d'Enbridge sous réserve du respect de 20 conditions, sans imposer pour le moment des essais hydrostatiques sur les tronçons de la canalisation 9 qui existent déjà, mais en spécifiant qu'il étudiera les dépôts faits par la compagnie en conformité avec les conditions 9, 10 et 11 pour déterminer s'il doit l'obliger à effectuer de tels essais;

CONSIDÉRANT que la réglementation canadienne sur les pipelines exige la réalisation d'un essai hydrostatique avant la mise en service d'un nouvel oléoduc;

CONSIDÉRANT que selon l'ONÉ, cette technique vise à confirmer l'intégrité structurale de la conduite et sert de base à l'établissement, par l'ONÉ, de la pression maximale de service du pipeline;

CONSIDÉRANT que lors des audiences publiques sur ce projet tenues en octobre 2013, le gouvernement de l'Ontario proposait à l'ONÉ « d'imposer la réalisation d'un test hydrostatique sur l'ensemble de l'oléoduc 9B avant que le projet ne soit autorisé et que les résultats de ce test soient pris en compte dans la décision de l'ONÉ d'approuver ou non le projet »;

CONSIDÉRANT que le 4 décembre 2013, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a présenté un mémoire à la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (la CAPERN), dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal;

CONSIDÉRANT qu'Enbridge a procédé à plusieurs excavations pour examiner les bosses, fuites et trous de la canalisation 9B sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que lors de cette commission parlementaire, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) recommandait au gouvernement du Québec de s'inspirer des demandes faites par l'Ontario, notamment en ce qui a trait aux essais hydrostatiques;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la tenue de ladite commission, la CAPERN a déposé un rapport en décembre 2013, recommandant la réalisation du projet de la compagnie Enbridge, tout en émettant 18 conditions, dont l'obligation d'effectuer un test hydrostatique pour vérifier l'état de la canalisation 9B;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'invitation formulée par la Communauté métropolitaine de Montréal, la MRC de Vaudreuil-Soulanges participe activement aux travaux du comité de vigilance métropolitain, composé de représentants des villes et des MRC concernées par le projet d'Enbridge, et dont le mandat est de faire le suivi des conditions fixées par l'Office national de l'énergie;


CONSIDÉRANT que la conduite 9B a été installée en 1975 et que des questionnements persistent quant aux dommages potentiels au pipeline, advenant une hausse de la pression du pétrole transporté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur **Yvon Bériault**, appuyé par monsieur **Patrick Bousez** et résolu ce qui suit :


- **Que** la MRC de Vaudreuil-Soulanges demande à l'Office national de l'énergie (ONÉ) de soumettre publiquement sa recommandation face au respect des conditions 9, 10 et 11 de l'ordonnance XO-E101-003-2014, concernant le programme d'essais sous pression de la compagnie Enbridge;
- **Que** le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges demande à l'ONÉ d'imposer la réussite d'un essai hydrostatique avant la mise en service du projet d'Enbridge et ce, en lien avec la condition 11 de son ordonnance émise le 6 mars 2014;
- **Que** le conseil de la MRC demande à ce que ledit test hydrostatique, administré au Québec par la régie du bâtiment, soit réalisé tel que décrit dans le code B31 de tuyauterie sous pression de l'American society of mechanical engineer (ASME);
- **Que** le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges demande à l'ONÉ de ne pas autoriser la mise en service du projet d'inversion du flux et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9B tant et aussi longtemps que les 30 conditions imposées (par l'ONÉ) n'auront pas été rencontrées par la compagnie Enbridge;
- **Que** copie de la présente soit acheminée à :
  - Monsieur Peter Watson, président, Office national de l'énergie
  - L'honorable Greg Rickford, ministre des Ressources naturelles du Canada
  - Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région des Laurentides
  - Monsieur David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement, et de la lutte contre les changements climatiques
  - Monsieur Denis Coderre, président, Communauté métropolitaine de Montréal
  - Madame Lucie Charlebois, Députée de Soulanges et ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique
  - Madame Marie-Claude Nichols, Députée de Vaudreuil et adjointe parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (volet politique nationale de l'eau)
  - Monsieur Scott Pearce, préfet, MRC d'Argenteuil
  - Monsieur Paul Larocque, préfet, MRC Thérèse-De Blainville
  - Monsieur Jean Bouchard, préfet, MRC Mirabel
  - Monsieur Richard Lehoux, président, Fédération québécoise des municipalités
  - Madame Suzanne Roy, président, Union des municipalités du Québec
  - 23 municipalités locales de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Proposition adoptée.

Donné à Vaudreuil-Dorion le 28 avril 2015.



JEAN A. LALONDE  
Préfet



MYLÈNE BLAIS  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe